



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.3/1997/15  
25 novembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DE STATISTIQUE  
Vingt-neuvième session  
10-14 février 1997  
Point 11 b) de l'ordre du jour\*

STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES :  
STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES  
ET STATISTIQUES DES MIGRATIONS

Rapport du Secrétaire général

RÉSUMÉ

Le présent rapport rend compte des activités menées par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de son programme de statistiques démographiques et sociales durant la période 1995-1996. Il fournit des renseignements sur les domaines suivants : enregistrement des faits d'état civil et établissement des statistiques de l'état civil (par. 2 à 6), statistiques sur les établissements humains et les villes (par. 7 à 12), statistiques sur la criminalité et la justice pénale (par. 13), statistiques des déficiences, incapacités et handicaps (par. 14 à 18) et statistiques de la condition féminine (par. 19 à 24). Les informations sur les statistiques des migrations feront l'objet d'un additif au présent rapport.

---

\* E/CN.3/1997/1.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION . . . . .	1	3
I. SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL ET D'ÉTABLISSEMENT DES STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL . .	2 - 6	3
II. STATISTIQUES SOCIALES . . . . .	7 - 24	4
A. Statistiques sur les établissements humains et les villes . . . . .	7 - 12	4
B. Statistiques relatives à la criminalité et à la justice pénale . . . . .	13	5
C. Statistiques des déficiences, incapacités et handicaps . . . . .	14 - 18	5
D. Statistiques de la condition féminine . . . . .	19 - 24	6

## INTRODUCTION

1. Le présent rapport a été demandé par la Commission de statistique à sa vingt-huitième session<sup>1</sup>. Il porte sur l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil, les statistiques sur les établissements humains et les villes, les statistiques sur la criminalité et la justice pénale, les statistiques des déficiences, incapacités et handicaps et les statistiques de la condition féminine. Il est rendu compte des travaux concernant les statistiques des migrations, notamment de l'examen de la version révisée des recommandations sur les statistiques internationales des migrations, dans un additif au présent rapport.

### I. SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL ET D'ÉTABLISSEMENT DES STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL

2. À sa vingt-huitième session, la Commission de statistique a donné son approbation pour que l'on poursuive l'exécution du Programme international visant à accélérer l'amélioration des systèmes d'établissement des statistiques de l'état civil et d'enregistrement des faits d'état civil, en particulier les ateliers de formation sur l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques d'état civil, ainsi que les efforts visant les pays en transition<sup>2</sup>.

3. La Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies a mené, en coopération avec la Division de la population, un examen des questions relatives aux estimations en matière de fécondité et de mortalité figurant dans les recensements nationaux de la population effectués entre 1985 et 1994. Cet examen a permis de se pencher à nouveau sur les éléments des recensements de population que sont la fécondité et la mortalité, figurant dans la première version révisée des principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation<sup>3</sup>.

4. Le cinquième atelier d'une série portant sur les stratégies visant à accélérer l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil a eu lieu à Rabat du 4 au 8 décembre 1995. Il était organisé par la Division de statistique et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec le Gouvernement marocain. Douze pays d'Afrique francophone y ont participé. Ont apporté des contributions techniques à l'atelier des représentants de pays développés, de la CEA, des organisations non gouvernementales (ONG) et des membres des équipes d'appui aux pays du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Le rapport de l'atelier intitulé "Rapport de l'atelier africain sur les stratégies visant à accélérer l'amélioration des systèmes d'établissement des statistiques de l'état civil et d'enregistrement des faits d'état civil" a été diffusé conjointement par la Division de statistique et la CEA. Les rapports sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil pour chaque pays participant sont disponibles en français sous forme imprimée et électronique.

5. Quatre rapports conçus pour fournir des conseils techniques aux pays sur l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil ont été établis avec l'aide du FNUAP : "Manual for the management,

operation and maintenance of civil registration systems" (Manuel de gestion, d'exploitation et de mise à jour des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil); "Manual on developing information, education and communication programmes for effective civil registration systems" (Manuel de mise au point de programmes d'information, d'éducation et de communication promouvant la mise en place de systèmes efficaces d'enregistrement des faits d'état civil); "Manual on how to prepare a legal framework for civil registration and vital statistics systems" (Manuel concernant l'élaboration d'un cadre juridique pour les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil); et "Manual for computerization of civil registration and statistic systems" (Manuel concernant l'informatisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil). L'examen, la mise en forme et la publication de ces manuels sont prévus pour cette année.

6. Des missions à court terme, permettant notamment de participer à des ateliers de formation nationaux (Colombie, 1995; Brésil, 1996) et de procéder à un examen du suivi national d'un atelier de formation tenu en 1991 (Argentine, 1996; Chili, 1996), ont été menées à bien. Sous réserve de l'obtention de fonds extrabudgétaires, il est prévu d'organiser deux ateliers et un bref stage de formation au cours de la période 1997-1999 afin d'améliorer les systèmes d'établissement des statistiques de l'état civil et d'enregistrement des faits d'état civil dans les pays les moins avancés d'Asie et d'Afrique.

## II. STATISTIQUES SOCIALES

### A. Statistiques sur les établissements humains et les villes

7. À sa vingt-huitième session, la Commission de statistique "a approuvé les travaux menés en commun par la Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) en vue de publier le Recueil des statistiques des établissements humains à temps pour la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) en juin 1996"<sup>4</sup>. Elle a également "encouragé à poursuivre la constitution d'une base de données sur les établissements humains et à ce que l'on y donne plus rapidement accès sur l'Internet et sur disque optique compact (CD-ROM)"<sup>4</sup>.

8. La Division de statistique et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) ont établi le Recueil des statistiques des établissements humains 1995<sup>5</sup>. Ce recueil fournit des statistiques sur les établissements humains dans 243 pays ou territoires et 338 villes et porte sur cinq grands domaines : population, occupation des sols, logement, infrastructures et services et criminalité. Il comporte aussi des informations statistiques globales qui ont été utiles à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), tenue à Istanbul du 3 au 14 juin 1996.

9. La Division de statistique a collaboré avec le Centre afin de produire d'autres documents pour la Conférence. Deux séries de cartes murales sur la situation des établissements humains<sup>6</sup> ont été publiées. L'une d'entre elles fournit des informations sur la population et le logement dans les pays et l'autre les mêmes données dans les villes. En outre, des statistiques établies

par la Division ont constitué la principale source d'informations pour la préparation de l'annexe statistique à la publication intitulée Urbanizing World: Global Report on Human Settlements 1996<sup>7</sup>, l'un des principaux documents de la Conférence.

10. La base de données statistiques sur le logement et les établissements humains (DATAHOUSE) est maintenant disponible sur l'Internet. En coopération avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), diverses méthodes ont été mises au point pour que DATAHOUSE puisse être consultée et téléchargée en fonction des besoins des utilisateurs.

11. Il est envisagé de produire un CD-ROM contenant des statistiques sur les établissements humains en collaboration avec le Centre.

12. Des statistiques sur les établissements humains figurent également dans la première version révisée des "Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation"<sup>3</sup>.

B. Statistiques relatives à la criminalité et à la justice pénale

13. La Division de statistique a collaboré avec le Service de la prévention du crime et de la justice pénale de l'Office des Nations Unies à Vienne lors de la cinquième Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale, lancée en 1995. La Division a fourni les projets de présentation des questionnaires et géré leur collecte. La poursuite de ces activités par la Division est subordonnée à la disponibilité des ressources nécessaires.

C. Statistiques des déficiences, incapacités et handicaps

14. À sa vingt-huitième session, la Commission de statistique "a demandé d'affiner la notion de restrictions fonctionnelles lors de l'établissement de statistiques des déficiences, incapacités et handicaps"<sup>8</sup>. Pour la première fois et suite à cette recommandation, l'incapacité a été intégrée parmi les thèmes de la première révision des "Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation"<sup>3</sup>. Il a été recommandé d'envisager une approche fondée sur les restrictions fonctionnelles plutôt que sur la notion de déficience.

15. La Commission a également prié la Division de statistique "d'établir un ensemble minimal de caractéristiques sur les déficiences, les incapacités et les handicaps à inclure dans les tableaux, ainsi que des tableaux essentiels"<sup>8</sup>. Suite à cette demande, un ensemble de tableaux essentiels devant accompagner les données de recensement sur la prévalence des incapacités selon le sexe, l'âge et le type de résidence (urbaine ou rurale) ont été inclus aux "Principes"<sup>3</sup>.

16. Un ensemble minimal d'indicateurs sur les incapacités sera également intégré à la nouvelle version de la base de données des Nations Unies sur les statistiques concernant les incapacités (Distat). Dans un premier temps, il a été procédé au lancement du processus d'élaboration d'indicateurs sur la

prévalence des incapacités suivant les conditions de vie. Ces indicateurs seront disponibles sur l'Internet au début de l'année 1997.

17. Le Manual for the Development of Statistical Information for Disability Programmes and Policies<sup>9</sup> a été publié en 1995. Ce manuel a été élaboré en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et avec la participation de l'Agence suédoise de développement international. Il a été spécialement conçu à l'intention des directeurs de programmes qui produisent et exploitent des informations statistiques pour mettre en place, suivre et évaluer les politiques et programmes concernant l'incapacité. Le manuel définit les termes et concepts clefs dans ce domaine et décrit les méthodes qui permettent d'obtenir les informations statistiques pertinentes et de les exploiter. Compte tenu de l'intérêt qu'il peut susciter auprès d'un grand nombre d'utilisateurs non spécialistes, ce manuel a fait l'objet d'un effort particulier de promotion et de diffusion. Il s'est jusqu'à présent bien vendu et plusieurs organisations internationales ont procédé à des achats massifs pour leurs bureaux sur le terrain et leurs sièges; des gouvernements, des universités et des organisations non gouvernementales en ont également acheté.

18. Le "Manuel sur les méthodes de recensement et d'enquête en vue de l'élaboration de statistiques des déficiences, incapacités et handicaps" est en cours de révision; celle-ci s'appuie sur l'analyse réalisée lors de la Réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur l'élaboration de statistiques des déficiences, incapacités et handicaps (Voorburg, Pays-Bas, novembre 1994). Ce manuel technique sera publié dans le courant de l'année. Il s'adresse aux bureaux de statistique et aux organismes de recherche concernés. Il fournira des directives en matière de production de statistiques des déficiences, incapacités et handicaps lors des recensements et enquêtes ainsi que sur la diffusion et l'analyse de ces statistiques afin d'en dégager des orientations générales. Statistics Netherlands et l'Agence suédoise de développement international collaborent à son élaboration.

#### D. Statistiques de la condition féminine

19. À sa vingt-huitième session, la Commission "a pris acte avec satisfaction des travaux de la Division de statistique concernant les données sur la condition féminine, notamment de l'avancement de la deuxième édition de Les femmes dans le monde 1995 : des chiffres et des idées en vue de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 4-15 septembre 1995) et noté que ces travaux pouvaient présenter également une utilité pour les services nationaux de statistiques<sup>10</sup>.

20. Les statistiques ont joué un rôle important lors de la Conférence. La publication Les femmes dans le monde 1995 : des chiffres et des idées<sup>11</sup> était l'un des documents officiels de la Conférence. Elle est le fruit du travail de la Division de statistique et de la collaboration de 11 programmes des Nations Unies. En outre, les statistiques officielles ont été mieux exploitées dans les rapports établis pour la Conférence par des organismes internationaux et des instituts de recherche, comme l'a noté le New York Times<sup>12</sup>. Par ailleurs, l'un des objectifs prioritaires du Programme d'action adopté par la Conférence consiste à "produire et diffuser des données et des informations ventilées par sexe aux fins de planification et d'évaluation"<sup>13</sup>.

21. Les activités de suivi concernant la diffusion et la promotion de la publication Les femmes dans le monde 1995 se poursuivent. En outre, le Handbook for Producing National Statistical Reports on Women and Men vient d'être achevé; il sera publié début 1997. Ce manuel porte sur la compilation et l'organisation des statistiques sur les questions liées aux différences entre les sexes, la présentation de tableaux et diagrammes et l'élaboration des analyses quantitatives au niveau national. Une version préliminaire a été présentée à un groupe de travail spécial, "Gender Statistics: A Policy Tool", à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Ce manuel a été établi sur la base d'un projet du Groupe consultatif mixte des politiques, organe de coordination composé du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, du FNUAP, du Programme alimentaire mondial et du Fonds international pour le développement agricole. Des projets de documents ayant servi à l'établissement du Handbook ont pu être exploités pour fournir une assistance technique à quelques pays (Kenya et Mexique) et à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale afin d'élaborer des publications et des programmes sur les statistiques sur la condition féminine au niveau national ainsi qu'à d'autres agences et institutions pour mettre au point du matériel de formation.

22. À sa vingt-huitième session, la Commission de statistique "a souligné l'intérêt des statistiques de l'emploi du temps pour une large gamme d'études socio-économiques, nationales et internationales (notamment pour l'analyse de la différenciation selon le sexe), et a demandé à la Division de statistique d'établir un projet de classification des activités selon l'emploi du temps, sur laquelle on pourrait ultérieurement fonder la suite des recherches et des études spécialisées"<sup>14</sup>. L'élaboration de cette classification des activités selon l'emploi du temps est en cours, grâce à un projet exécuté en collaboration avec le PNUD. Elle sera ensuite révisée lors d'une réunion d'experts qui se tiendra en septembre 1997, si les fonds nécessaires sont mis à disposition.

23. La Commission de statistique a également "encouragé à poursuivre la constitution de la base de données démographiques et sociales et de celle sur les établissements humains et à demandé à ce que l'on y donne plus rapidement accès sur l'Internet et sur disque optique compact (CD-ROM)"<sup>15</sup>; elle a "préconisé de procéder dans d'autres domaines sociaux selon la démarche analytique axée sur l'utilisateur adoptée dans Les femmes dans le monde : des chiffres et des idées, 1970-1990"<sup>14</sup>. En ce qui concerne ces recommandations, la stratégie générale adoptée pour la compilation des statistiques sociales consiste à étendre la base de données sur les indicateurs et statistiques concernant les femmes (Wistat) aux autres domaines sociaux conformément aux recommandations des programmes d'action adoptés par les dernières grandes conférences internationales tenues récemment, et en s'inspirant des recommandations formulées par le Groupe d'experts sur les incidences statistiques des grandes conférences récentes des Nations Unies et par l'Équipe spéciale sur un système de données commun des Nations Unies. Ces travaux sont exécutés en collaboration avec le FNUAP et le PNUD. Les principales activités réalisées ou prévues sont les suivantes :

a) Un ensemble minimal d'indicateurs sociaux expérimentaux, couvrant une large gamme de domaines disponible sur l'Internet. Ces indicateurs comprennent

/...

essentiellement ceux retenus pour l'ensemble minimal de données sociales nationales en vue du suivi de l'application des recommandations des grandes conférences des Nations Unies sur les enfants, la population et le développement, le développement social et les femmes (voir E/CN.3/1997/16 et E/CN.3/AC.1/1994/R.4);

b) Les tableaux statistiques de la publication Les femmes dans le monde 1995 : des chiffres et des idées sont également disponibles sur l'Internet. Ils peuvent être affichés à l'écran et, si nécessaire, imprimés ou téléchargés pour exploitation par l'utilisateur. Les tableaux seront mis à jour au fur et à mesure de l'entrée de nouvelles données dans Wistat, sous réserve de l'obtention d'un appui extrabudgétaire;

c) Une base de données intégrée et unifiée au plan international contenant des statistiques de base détaillées et des indicateurs couvrant un large éventail de thèmes relatifs à ces domaines est en cours d'élaboration en vue d'une large diffusion, sous réserve d'un appui extrabudgétaire. Cette nouvelle base de données est constituée en collaboration étroite avec le chef de projet du Système de gestion de l'information économique et sociale des Nations Unies. Elle enrichira la base Wistat, dont la mise à jour a commencé. Parallèlement, de nouveaux thèmes et indicateurs sont identifiés et les sources des données ainsi que les statistiques disponibles sont évaluées pour déterminer s'il est possible de les inclure dans la base de données.

24. Des recommandations sur les statistiques de la condition féminine ont été élaborées pour inclusion dans la première révision des "Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation"<sup>3</sup>. Elles portent sur l'activité économique, les ménages et la famille, ainsi que sur les questions plus générales relatives aux sexospécificités.

#### Notes

<sup>1</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 8 (E/1995/28), par. 2.

<sup>2</sup> Ibid., par. 52.

<sup>3</sup> PROVISOIRE ST/ESA/STAT/SER.M/67/Rev.1.

<sup>4</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 8 (E/1995/28), par. 52.

<sup>5</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XVII.11.

<sup>6</sup> Publication des Nations Unies, No HS/386/95E.

<sup>7</sup> Oxford et New York; publié par Oxford University Press pour le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), 1996.



<sup>8</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 8 (E/1995/28), par. 61.

<sup>9</sup> Statistics on Special Population Groups, série Y, No 8, publication des Nations Unies, numéro de vente : E.96.XVII.4.

<sup>10</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 8 (E/1995/28), par. 58.

<sup>11</sup> Statistiques et indicateurs sociaux, série K, No 12, publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XVII.2.

<sup>12</sup> Barbara Crossette, "Study finds worldwide decline in elections of women to office", The New York Times (27 août 1995).

<sup>13</sup> Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995 (A/CONF.177/20 et Add.1), chap. I, résolution 1, annexe II, par. 206 à 209.

<sup>14</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 8 (E/1995/28), par. 58.

<sup>15</sup> Ibid, par. 52.

-----